

Handicap : changeons notre regard



Spécial
Budget 2012

26 > 28 mai 2012

Abbaye d'Arthous
Hastingues - Landes

le Brésil
contemporain

Festival
de CÉRAMIQUE international



© photo : Louise Gardelle - Conception : CG40 - 03/2012
IMPAW VZP - Licence n°DO5201140718



landes.org/festival-ceramique



Conseil
Général
des Landes

Ambitieux et responsable



© Sébastien Zambon/CG40

Le budget 2012 du Conseil général a été élaboré dans un contexte de très forte contrainte sur les finances de notre département, comme d'ailleurs sur celles de l'ensemble des départements français.

Après la suppression hasardeuse de la taxe professionnelle et la réforme des finances locales, les Départements ont perdu l'essentiel de leur levier fiscal et subissent le gel des dotations de l'État alors que les dépenses transférées, en particulier en matière sociale, ne cessent de progresser.

Parallèlement, les besoins découlant de l'attractivité de notre département, qui gagne chaque année environ 6 000 habitants, ne cessent eux aussi

d'augmenter. Cela se concrétise par de nécessaires projets d'investissements, notamment en matière d'infrastructures et de collèges.

Face à cette situation, le budget voté par l'Assemblée départementale reste malgré tout ambitieux, avec un haut niveau d'investissement. L'effort de maîtrise de gestion entamé en 2010 se poursuit. Il a permis de ne pas augmenter la fiscalité. En cette période difficile pour beaucoup de nos concitoyens, c'est un choix courageux et responsable.

Ce numéro de printemps d'*XLandes Magazine* consacre une large part à la présentation de ce budget. Nous vous livrons par ailleurs un dossier sur le handicap dans la perspective de la manifestation Handilandes, qui aura lieu fin juin à Mont-de-Marsan, Soustons et Vieux-Boucau.

Ce rendez-vous est l'occasion de partager des réflexions, cette année, sur la culture et le handicap, mais aussi de vivre de formidables expériences à travers des animations sportives, qui réunissent personnes handicapées et valides.

Enfin, la saison des festivals approche. Arte Flamenco ouvrira le bal, début juillet à Mont-de-Marsan, avec une programmation de haut vol. Notre prochain numéro sera d'ailleurs entièrement consacré aux rendez-vous culturels de l'été.

En attendant, que le printemps soit doux et riche d'espérance.

LA RÉDACTION



Patrick Barthes – Capbreton

*« Si le cœur ne contemple pas,
l'œil ne verra pas »*
Proverbe caucasien

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adressez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

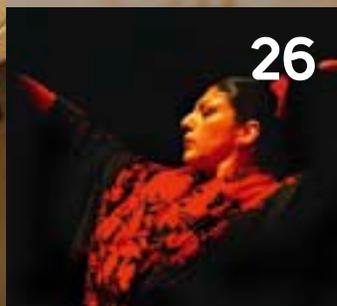
Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. *XLandes Magazine*
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



6



14



26



20

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli
Co-directeur de la publication
Xavier Fortinon

Comité de rédaction
Henri Bedat, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey,
Jean-François Broquères,
Gilles Couture, Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Odile Lafitte,
Bernard Subsol

Rédaction en chef
Lionel Niedzwiecki

Rédaction
Lionel Niedzwiecki, Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste, Florence Bord
Photographies
Sébastien Zambon

XLANDES MAGAZINE

Direction de la communication
23, rue Victor-Hugo
Mont-de-Marsan Cedex
Téléphone
05 58 05 40 35
Fax
05 58 05 41 89
Courriel
landes.magazine@cg40.fr
Site internet
www.landes.org

RÉALISATION
Scoop Communication
IMPRESSION
Imaye Graphic - Laval.
DISTRIBUTION
La Poste.
DÉPÔT LÉGAL
Avril 2012. N°ISSN 0761.6082

XLandes magazine est imprimé
à 180 000 exemplaires

3 Édito

4 La photo des lecteurs

Spécial Budget

6 La fiscalité reste stable

8 Le budget social sous tension

9 Priorité aux collègues

10 Les grands travaux routiers

Dossier Handicap

14 Handilandes, du sport et de la culture

15 Un lieu unique d'écoute et d'accompagnement

16 Emplois adaptés : un enjeu public

17 Musique pour tous

Entreprendre

18 Domolandes suscite la création d'entreprises

19 « Les entrepreneurs parlent aux entrepreneurs »

Portfolio

20 Sur la route de la Vélodyssée

Culture

25 Le Polar se met au vert

26 Arte Flamenco, 24^e édition

28 Sortir

Patrimoine

30 Le Festival de Céramique aux couleurs du Brésil

Un budget maîtrisé qui préserve l'avenir

Malgré les contraintes qui pèsent sur les finances de la collectivité, l'Assemblée départementale a décidé de préserver les investissements tout en n'augmentant pas la fiscalité.

Le budget 2012 du Conseil général a été voté, le mardi 27 mars, à l'unanimité moins les quatre voix de l'opposition qui s'est abstenue lors du vote final après avoir approuvé chaque dossier présenté tout le long des deux jours de session. « *Je considère votre abstention comme une forme d'approbation et de consensus* », a commenté Henri Emmanuelli.

Élaboré dans un contexte de très forte contrainte sur les finances départementales, ce budget 2012 s'élève à 440 M€ dont 100 M€ d'investissement. Fait marquant, la fiscalité reste stable. Il faut préciser qu'après la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des finances locales, les Départements ont perdu l'essentiel du levier fiscal.

La taxe foncière sur les propriétés bâties reste le seul impôt dont le Département garde la maîtrise. Son taux est maintenu à 13,92 %. Compte tenu de la revalorisation forfaitaire des bases et des variations liées au dynamisme démographique, la taxe sur le foncier bâti rapportera en 2012 un produit de 55 M€. Mais le levier fiscal ne représente plus désormais que 14 % des recettes totales contre 34 % avant la réforme des finances locales.

Le reste du financement est assuré par un panier fiscal transféré par l'État, des dotations gelées pour la deuxième année consécutive, la taxe sur les conventions d'assurance, les droits de mutation et les emprunts. Ceux-ci s'élèveront à 52,3 M€, soit un montant légèrement inférieur à 2011. Bien qu'ayant fortement augmenté ces dernières années compte tenu des besoins accrus en matière d'investissement, l'encours de dette par habitant reste, dans les Landes, très inférieur à la moyenne nationale : 313 €/hab. contre 456 €/hab.



DÉPENSES

Solidarité

47 €

Éducation, Sports, Culture

19 €

Réseaux, infrastructures

15 €

Environnement, SDIS

7 €

Agriculture, Développement économique et local, Tourisme

6 €

Administration générale

6 €

RECETTES

Fiscalité des particuliers (Taxe Foncière Propriétés Bâties)

13 €

Contributions directes transférées sans autonomie fiscale (CVAE* - IFER* - FNGIR*)

9 €

Fiscalité indirecte transférée (droits de mutation, TIPP*, TSCA*)

31 €

Dotations, subventions et participations au fonctionnement (dotations et compensations de l'État, financement APA...)

28 €

Emprunts

12 €

Subventions et participations à l'investissement

3 €

Autres

4 €

« Nous avons essayé de nous recentrer sur nos compétences les plus évidentes. Mais nous allons aussi sur des domaines où nous sommes attendus comme l'économie, la culture et le sport. »

Henri Emmanuelli



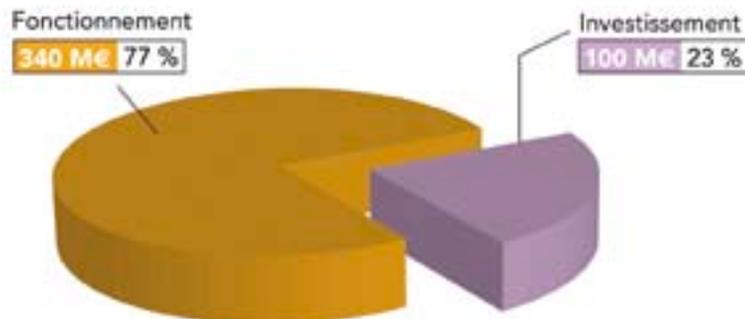
L'Assemblée départementale a voté un volume d'investissement de 100 M€

Au chapitre des dépenses, le secteur social, premier domaine de compétence du Département, est de très loin le poste budgétaire le plus important : 209 M€, soit 47 % du budget. Suivent l'éducation, la jeunesse et les sports, avec 64 M€ (dont 32 M€ pour les collèges et 18 M€ pour la gratuité des transports scolaires) et les infrastructures avec 56 M€ (dont 31,6 M€ pour les travaux routiers et 4 M€ pour la LGV).

Une solidarité mieux partagée

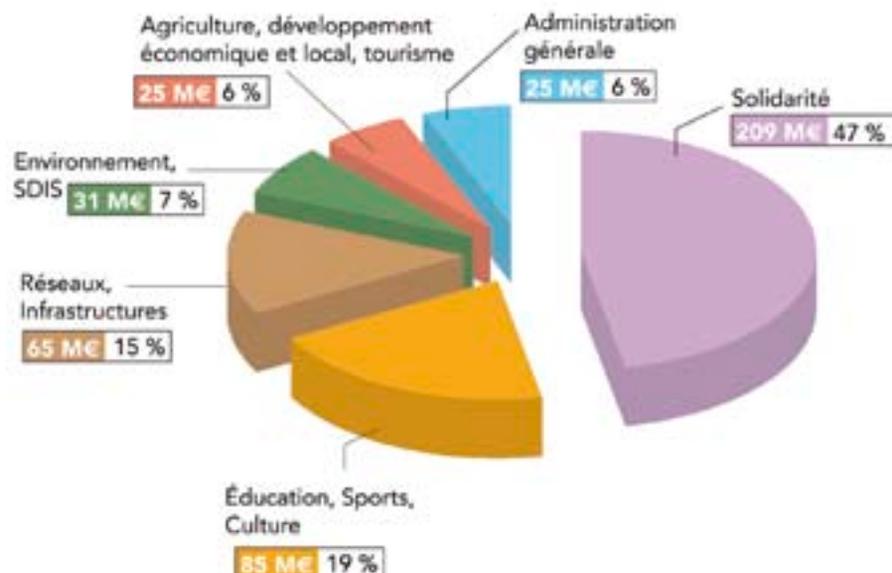
Nouveauté à partir de cette année, un coefficient de solidarité départementale va moduler les aides aux collectivités locales en fonction de leurs ressources et de certaines caractéristiques du territoire. Il s'appliquera aux subventions départementales en faveur des investissements des communes et intercommunalités à fiscalité propre. Le revenu moyen par population, le potentiel fiscal et l'effort fiscal seront les principaux critères retenus pour calculer ce coefficient, qui oscillera entre 0,75 et 1,25. « Dans un contexte économique difficile, le Département veut réaffirmer sa solidarité avec les territoires et cela passe par un mécanisme de péréquation, qui soit le garant d'une juste répartition des aides » a expliqué Xavier Fortinon, président du groupe majoritaire de l'Assemblée départementale.

La répartition du budget par grande masse : 440 M€



La répartition du budget par secteur d'activité

après répartition des dépenses non fonctionnelles



Le budget de l'action sociale sous tension

Le premier poste budgétaire du Département est marqué par une montée en charge des prestations et un désengagement croissant de l'État sur le financement des allocations individuelles de solidarité.

Un grand nombre de Landaises et de Landais bénéficient au quotidien de services proposés ou financés par la solidarité départementale, et ce, tout au long de la vie. L'action sociale est ainsi le premier poste budgétaire du Conseil général. Le Département, à qui l'État confie des responsabilités nouvelles sans toujours lui donner en contre partie les moyens de les assumer, mobilisera pour l'année 2012, près de 210 millions d'euros de crédits de solidarité, charges d'investissement et de personnel incluses.

> Pour la réalisation des objectifs en matière d'enfance et de famille, 38 M€ seront nécessaires en 2012 (+ 0,7 % par rapport à 2011). Près de 10 000 foyers landais bénéficient des services développés dans le cadre de ces politiques.

> Près de 42 M€ seront consacrés à la prise en charge et à l'insertion des familles les plus démunies. En matière de RSA, le Conseil général attribue la prestation, oriente les bénéficiaires, contribue à l'organisation et au financement de l'insertion, en lien notamment avec Pôle Emploi. Au 30 septembre 2011,



307 places en maison de retraite médicalisée sont en attente de crédits de fonctionnement délivrés par l'Agence régionale de santé

9 165 landais percevaient cette prestation. Le Département y consacrera en 2012 près de 35 M€ tandis que l'État continue de se désengager du financement de l'allocation, qui relève pourtant de la solidarité nationale : sur la période de ces cinq dernières années, sa dette cumulée envers le Conseil général s'élève à 25 millions d'euros.

> Même déficit de compensation pour l'Allocation personnalisée à l'autonomie, l'APA, versée à plus de 9 000 personnes âgées dans le département. Les élus ont voté plus de 42 M€ de crédits pour permettre le versement de l'allocation alors que les recettes attendues

Le Projet régional de santé

L'année 2012 sera marquée par la mise en œuvre du Projet régional de santé, préparé par l'Agence régionale de santé d'Aquitaine. L'Assemblée départementale a émis un avis défavorable sur ce projet qui ne répond pas aux besoins de la population, en matière de prévention, d'offre de soins ou d'organisation médico-sociale.

Le Département exige notamment de l'Agence régionale de santé qu'elle inscrive dans le Programme interrégional d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie les 386 places en attente de financement :

- 307 places concernant l'accueil en établissement pour personnes âgées.
- 61 places concernant des services à domicile et de l'hébergement pour adultes handicapés.
- 18 places concernant la création d'une Maison d'enfants à caractère social avec soins intégrés.

de l'État n'atteignent pas les 13 millions d'euros. Par ailleurs, le blocage des projets de création de places dans les établissements se poursuit. 386 places sont actuellement bloquées par l'Agence régionale de santé, faute de crédits de l'Assurance Maladie (lire par ailleurs). Elles ne pourront pas être mises à disposition des personnes vulnérables qui attendent cette prise en charge.

> Enfin, les politiques en faveur des personnes handicapées souffrent également du désengagement de l'État. La prestation de compensation du handicap poursuit sa montée en charge. Elle devait être compensée par l'État, « à l'euro près ». Le Département la finance aujourd'hui à plus de 60 % (7,4 M€ de dépenses inscrits au BP 2012).

Éducation : priorité aux collèges

Les collèges sont la compétence majeure des Départements en matière d'Éducation. Le Conseil général des Landes y consacre des efforts continus et croissants tant pour les bâtiments que pour apporter des outils pédagogiques modernes et performants.



La hausse des effectifs se poursuit dans les Landes : la population scolarisée représente 1/5^e de la population du département

En 2012, une attention toute particulière sera portée aux objectifs opérationnels suivants :

- poursuivre le programme prévisionnel des investissements (PPI) pour la période 2011-2015 ;
- optimiser la planification et l'implantation des collèges en travaillant la sectorisation et donc l'organisation des transports en développant le partenariat avec les communes et l'échange d'information avec les services de l'État ;
- poursuivre les efforts réalisés sur les bâtiments des collèges : mises aux normes, maintenance, modernisation ;
- mettre en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2012 la décision visant à instaurer une tarification unique concernant la restauration scolaire en collège dans un objectif de traitement égalitaire et qualitatif, sur le plan nutritionnel et de l'hygiène.

Un nouveau collège à Saint-Geours-de-Maremne

Septembre 2012 verra l'ouverture du futur collège de Saint-Geours-de-Maremne d'une capacité de 450 élèves (extensible

à 600). Ce nouvel établissement, après le second collège de Saint-Paul-lès-Dax, ouvert en septembre 2011, permettra de répondre pour partie à la montée des effectifs qui pourraient s'élever à plus de 17 300 élèves en 2013.

Ainsi, la situation devrait s'améliorer en 2013 dans le secteur Sud-Sud-Ouest du département.

Par contre, les secteurs Nord et du Marsan affichent un déficit prévisionnel de places d'environ 350/500 élèves. C'est pourquoi, à l'horizon 2015-2016, l'ouverture d'un collège est en projet sur la commune de Labrit.

Le Département poursuit également ses travaux de maintenance générale sur les bâtiments des collèges et engage des programmes spécifiques de mises aux normes : mise aux normes des ascenseurs, des cuisines, l'accessibilité handicapés, la mise à niveau des équipements sportifs et l'adaptation des SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté).

La restructuration du collège de Mugron est programmée dès 2012 tout comme

la démolition et la reconstruction des logements de fonction du collège de Tarnos.

Enfin, les élus ont voté à l'unanimité une modification exceptionnelle du Programme Pluriannuel des Investissements en y intégrant le projet d'extension du collège Cap de Gascogne de Saint-Sever. La provision votée de 0,3 M€ permettra d'engager la phase préparatoire de la restructuration (demi-pension, salles de classes), préalable aux travaux qui seront à mener pendant 3 ans.

L'effort global du Département sur les bâtiments des collèges représente 15,4 M€.

Le transport scolaire gratuit

En 2012, à l'instar d'une vingtaine d'autres Départements (sur cent), le Conseil général continuera d'accorder la gratuité du transport scolaire aux élèves non-pensionnaires de l'enseignement primaire et secondaire.

Ce choix, qui requiert plus de 17,5 M€ par an et qui contribue à l'égalité des chances, concerne chaque année près de 22 000 élèves landais : 5 000 écoliers, 10 000 collégiens et 7 000 lycéens. Pour les familles, il s'agit d'une économie de près de 750 € par an et par enfant.

Les grands travaux routiers se poursuivent

Le Conseil général poursuivra en 2012 ses investissements pour renforcer et sécuriser le réseau routier. 12 millions d'euros seront consacrés à des travaux particulièrement structurants pour le territoire.

Liaison A63/RD817 entre Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx : 2,7 M€

Les travaux de construction de l'ouvrage hydraulique de Norton sont en cours et devraient s'achever à la fin du printemps. Les chaussées seront ensuite réalisées avec réutilisation de 50 % d'agrégat d'enrobés, dans le cadre d'un marché incluant des clauses sociales. La mise en service de la liaison devrait intervenir cet été.

Contournement Est de l'agglomération dacquoise : 7,54 M€

Fin 2011, sont intervenues toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de la suite de cette opération.

Compte tenu du contexte du projet et notamment du franchissement des Barthes de l'Adour, la réalisation de l'opération est soumise à un phasage des travaux appropriés afin d'éviter toute perturbation des activités vitales des espèces.

La période de réalisation des travaux lourds de terrassements, de débroussaillage, de défrichement est ainsi limitée de début octobre à fin février.

Ont été mis en œuvre en application des prescriptions des arrêtés d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau, les opérations préparatoires à la construction de l'ouvrage de franchissement de l'Adour.

La construction proprement dite de l'ouvrage sur l'Adour a commencé en mars 2012 pour une durée de travaux de 22 mois.

Par ailleurs, des sections de route autonomes (entre deux carrefours giratoires) devraient être mises en chantier, dès le second semestre de cette année, sur la partie sud du tracé sur les actions non concernées ou libérées après délégation de fouilles archéologiques portant sur des sites préhistoriques et gallo-romains intéressants.

Route départementale 824 2x2 voies : dénivellement du carrefour giratoire de Saint-Vincent-de-Paul : 0,61 M€

La dénivellement proprement dite du carrefour giratoire nécessite l'acquisition de propriétés bâties et le relogement préalable de ses occupants ; ces opérations devraient être finalisées au cours de cette année.

Liaison Quartier du Manot - Gare SNCF à Mont-de-Marsan : 0,5 M€

Dans le cadre du contrat d'agglomération du Marsan signé en décembre 2004, le Département s'est engagé à attribuer une subvention globale de 1 575 000 € comprenant sa participation à la création du boulevard Manot-Gare ainsi que celle relative au financement des études pré-opérationnelles en vue de la réalisation du pôle intermodal de la gare de Mont-de-Marsan.

Participation au pôle multi-modal de Dax : 0,22 M€

Dans le cadre de la convention de financement de la réalisation du pôle d'échanges multi-modal de Dax signée en 2010 avec la Communauté d'agglomération du Grand Dax, le Département s'est engagé à participer à hauteur de 720 000 € dont un tiers cette année.

Le réseau XL'R se développe

Plus de deux ans après son lancement, la fréquentation du réseau XL'R continue de croître et a atteint en 2011 plus de 210 000 voyages. Au regard du contraste important entre les lignes très fréquentées (de 1 000 à 6 000 voyages par mois) pour des besoins quotidiens de trajets domicile-travail et celles ne dépassant pas quelques centaines de voyages par mois, une analyse multicritère prenant en compte l'évolution, l'approche environnementale, la fidélisation et les initiatives locales complémentaires a permis d'ajuster le niveau de service aux attentes des usagers. Certaines lignes ont donc été renforcées, d'autres ont été adaptées à deux ou trois journées par semaine pour répondre aux besoins d'une fréquence moindre d'usage. De légers ajustements supplémentaires ont été déclinés en mars.

Les modalités tarifaires ont aussi évolué pour rendre le service encore plus attractif. Ainsi l'abonnement mensuel est passé de 40 à 30 €, la tarification sociale élargie aux bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité et le prix du ticket unitaire est resté à 2 € en semaine mais est passé à 5 € les samedis, dimanches et jours fériés.



Travaux de terrassement sur l'opération de contournement Est de l'agglomération dacquoise

3 ans après Klaus

Trois ans après la tempête Klaus, événement climatique sans précédent, et les ravages phytosanitaires consécutifs, le Département continue de participer à l'atténuation des difficultés qui ne sont pas sans rappeler celles connues après les incendies des années 1945/1950. Afin d'assurer un soutien financier à la filière, 266 000 € ont été inscrits au budget 2012. Dans l'intervalle, la forêt a dû faire face aux attaques des scolytes qui ont détruit entre 7 et 8 millions de mètres cubes de bois, et à l'invasion de chenilles processionnaires. Pour mener à terme l'opération de traitement contre les scolytes des piles de bois en bordure de route, le Département a réservé un crédit de 0,12 M€.

Un plan climat-énergie territorial



Le plan climat-énergie territorial, issu des lois Grenelle 1 et 2, est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Il est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Après le bilan des émissions de gaz à effet de serre (1^{er} semestre 2012), l'élaboration du plan départemental permettra d'identifier les actions visant à diminuer les émissions sur lesquelles la collectivité peut agir directement ou indirectement. À noter que de nombreuses politiques sont conduites par le Département depuis des années et contribuent déjà à cet enjeu : politique départementale des transports en commun, développement du covoiturage, schéma départemental cyclable, construction de collèges HQE, création de la SEM Enerlandes développant les énergies renouvelables, plan départemental de prévention des déchets, etc.

Un pass contraception

En 2012, le Conseil régional d'Aquitaine, l'association du Planning familial et les Centres de planification et d'éducation familiale du Conseil général expérimenteront la mise en place du « pass contraception ». Ce pass concerne les jeunes filles et garçons de 16 à 25 ans, et contient toutes les contraceptions (y compris les non-remboursées), deux visites médicales, les analyses en laboratoire et la contraception d'urgence. Cette expérimentation aura lieu dans les cantons de Geaune et d'Aire-sur-l'Adour.



Les Jeunesses en avant

Dans un contexte marqué par les inégalités d'accès à l'emploi, au logement, à la santé, aux loisirs et alors que les technologies de l'information et de la communication ont des incidences majeures sur les formes de sociabilité et de développement individuel, le Département a décidé de réaliser un état des lieux concerté relatif aux politiques « jeunesse » et a estimé indispensable que cette démarche mette les jeunes eux-mêmes au cœur de la réflexion. Cette mission confiée à deux coopératives d'éducation populaire, démarrée à l'automne 2011, s'achèvera le 31 décembre 2012. L'année en cours sera rythmée par des rassemblements publics et le lancement d'une grande consultation sur internet au deuxième trimestre 2012.



lesjeunessesenavant.landes

Le Département fait son cinéma

Le Département participe au financement de la production cinématographique notamment par le soutien à la création de courts métrages de fiction et de documentaires. Dans le même temps, son action est reconnue par le Centre national de la cinématographie (CNC) qui s'engage avec le Département en lui accordant une subvention annuelle. Cet accompagnement permettra d'accroître les aides dans le domaine de la production cinématographique. Outre le travail de création proprement dit, encourager les tournages sur le territoire landais génère des bénéfices économiques sur l'ensemble des secteurs d'activité (hôtels, restaurants, locations, transports, prestations) et permet de donner une visibilité au département.

Un autre regard



Faire connaître le monde du handicap, mettre en valeur le potentiel des personnes handicapées et ainsi contribuer à ce que le regard de la société change : tels sont les objectifs visés par les journées Handilandes, qui auront lieu cette année du 20 au 24 juin.

sur le handicap



À l'occasion de ces journées, *XLandes Magazine* consacre son dossier à l'intégration des handicapés dans la vie sociale et professionnelle, une des priorités de la politique de solidarité que le Conseil général met en œuvre avec de nombreux partenaires.

Handilandes, du sport et de la culture

Comme le sport, l'accès à la culture est un droit fondamental pour tous. « *Culture et handicap, un projet à construire* » est le thème du colloque qui se déroulera le 21 juin à Mont-de-Marsan dans le cadre de Handilandes.



Les activités nautiques sont au programme des journées Handilandes à Soustons-plage et Vieux-Boucau

Organisé en lien avec la direction de la Culture et du Patrimoine du Conseil général, le Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAHI) d'Aquitaine, le colloque de Handilandes est aussi l'occasion pour les établissements spécialisés du département de partager leurs expériences et leurs projets.

« *La culture, comme le sport sont des moyens d'accéder à la reconnaissance.* » Régine Bentejac est directrice de Majouraou, résidence et service qui accueille une cinquantaine d'adultes handicapés. Entre 2008 et 2011, concomitamment à d'importants travaux de rénovation de l'établissement, la compagnie Fracas a mené un projet artistique avec les résidents. À la clé, un spectacle et un livre-disque créés à partir des musiques, chants et textes enregistrés par la trentaine de

participants. « *Les artistes de la compagnie ont su trouver des solutions adaptées au handicap de chacun.* » Présenté lors de l'inauguration des bâtiments sous forme de scènes musicales, le spectacle est parti hors les murs, à Mont-de-Marsan, puis à Hélette dans le cadre du festival « *Le Potéo Atypique* ». « *Face au public, c'est une vraie reconnaissance. Des échanges se créent. C'est avant tout une question de relation humaine, et d'être considéré comme des personnes humaines. Le principal écueil de l'accès à la culture c'est le regard des autres.* »

Témoignages et réflexions

Rien n'est impossible, question d'adaptation : de la pratique, des instruments, du rôle. « *Oui, cela demande de la part des professionnels des efforts d'adaptation. Et il peut y avoir des craintes de leur part. C'est pour cela qu'il faut échanger.* » Le colloque du 21 juin devrait favoriser cet échange avec une réflexion menée à partir du témoignage des établissements et une réflexion sur la valorisation des productions culturelles qui y sont réalisées et l'apport de ces activités dans la prise en charge des personnes handicapées.

L'IME des Landes mène actuellement une réflexion pour mettre en œuvre un projet avec le Conservatoire de musique. Une des éducatrices spécialisées,

Les Journées Handilandes

Le 20 juin à Soustons-plage et Vieux-Boucau

Activités pleine nature avec des animations VTT, randonnée pédestre, calèche, activités nautiques, course d'orientation, vélo adapté, cerf-volant et badminton

Les 23 et 24 juin à Mont-de-Marsan

- Site Pégély / Wlérick : coupe d'Aquitaine de basket adapté, roller sports de glisse, escrime, tennis de table, handball, boxe éducative

- Site Duruy / Argenté / J. Rameau : rencontre régionale de sarbacane Handisport, tournoi handi valide de pétanque, canoë, athlétisme, pelote basque, badminton, tennis

- Site Barbe d'Or / Plaine des jeux : rencontre interrégionale de judo adapté, coupe d'Aquitaine de foot à 7, tournoi de foot à 5 en salle, rencontre nationale de rugby adapté, tir à l'arc

- Site EREA : escalade adaptée, cirque adapté

- Site Sarraute : activités aquatiques coupe d'Aquitaine de basket adapté.

Plus d'infos sur landes.org/handilandes

passionnée de danse, est actuellement en formation. « *L'idée est de favoriser un travail corporel. Une approche du geste, une initiation et un outil d'expression corporelle pour un public pour lequel le corps, l'enveloppe corporelle sont parfois compliqués* », explique Valérie Hontans. Reste à trouver les passerelles les plus adaptées avec le Conservatoire. « *Il y a une difficulté pour les établissements culturels de pouvoir accueillir la personne handicapée dans des cycles établis, avec le risque de se trouver démunis. Nous envisageons plutôt une mixité occasionnelle.* » Participer à la vie culturelle, oui mais comment ? C'est ce qui sera en débat le 21 juin prochain.

Un lieu unique d'écoute et d'accompagnement

14 associations proposent des permanences à la Maison landaise des personnes handicapées. Un lien précieux avec les usagers de ce guichet unique.



© Sébastien Zambon/CC40

Dyspraxies France Dys 40, présidée par Christian Cazade, est la dernière association arrivée dans les locaux de la MLPH

« En tant que lieu unique d'accueil, d'information et d'accompagnement des démarches des personnes handicapées ou de leur entourage, nous avons trouvé important que des associations représentatives du handicap soient présentes. Elles tiennent des permanences depuis que nous avons intégré en 2009 des locaux uniques. Aujourd'hui, elles sont 14 à être présentes régulièrement », explique Stéphanie Pourquier, directrice adjointe de la Maison landaise des personnes handicapées (MLPH). « Elles peuvent être des intermédiaires et nous répercutent des demandes de personnes handicapées. Elles nous apportent leur expertise, notamment au sein de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). » Un rôle d'échange précieux lié à la spécificité des associations.

Ainsi, la toute dernière arrivée dans les locaux de la MLPH, Dyspraxies France Dys 40, structure départementale créée en décembre dernier, est présente deux

après-midi par mois. La dyspraxie est un trouble neurologique qui affecte la planification et l'automatisation des gestes. « 3 % des enfants scolarisés seraient concernés. » précise Christian Cazade, président de l'association landaise. « Et si l'on ajoute les troubles « dys », dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphasie... cela représente 6 à 8 % des enfants. » Un handicap durable qui reste « méconnu des professionnels de l'éducation et de la santé. Notre rôle est donc de sensibiliser, tout en menant un combat sur le dépistage. D'orienter les familles dans les parcours d'accompagnement. Et apporter notre expérience. » Car la richesse d'une association tient aussi dans la connaissance du handicap de ses membres, eux-mêmes atteints, parents ou proches d'un dyspraxique.

Une expertise précieuse

« Nous accueillons les personnes accidentées, leur entourage, les écoutons, les renseignons, partageons nos expériences, »

explique Évelyne Cassoly, présidente de l'AFTC. Grâce à un réseau de médecins experts indépendants des assurances et d'avocats spécialisés, l'association facilite les procédures juridiques et son expertise est précieuse dans les dossiers gérés par la MLPH. « Non seulement il y a des soins spécifiques à la lésion cérébrale et ses séquelles physiques et cognitives mais il peut s'y greffer des problèmes de comportement. Le personnel qui entoure la personne doit être formé à la lésion cérébrale, y compris en rééducation. Et des structures spécifiques sont nécessaires ainsi que des équipes de suivi à la sortie de la rééducation. » Des associations qui participent tout au long de l'année au travail de la MLPH et à l'évaluation des besoins des personnes handicapées.

Le planning des permanences des associations est consultable sur www.handicaplandes.org

Maison landaise des personnes handicapées
23 rue Victor Hugo à Mont-de-Marsan
Tél. 05 58 51 53 73

La MLPH en chiffres

En 2011,
> 20 211 demandes déposées, soit 8 326 personnes ayant saisi la MLPH
> 21 936 décisions prises.

Au total, ce sont 8 820 personnes (1 502 enfants et 7 318 adultes) qui ont eu au moins une demande examinée en CDAPH.

Emplois adaptés : un enjeu public

RQTH. Derrière cet acronyme, il s'agit de reconnaître la situation de handicap au travail et de l'accompagner. Tous les employeurs sont concernés, y compris les collectivités territoriales.



© Sébastien Zambon/CC40

La fonction publique territoriale dans les Landes emploie 4 % de personnes handicapées

Si la loi fixe à 6 % le seuil du taux d'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique territoriale, le département ne fait pas exception au constat national avec un taux qui dépasse légèrement les 4 %. « *La situation est hypertendue sur le marché de l'emploi, et dans les collectivités locales. Avec la généralisation de la réforme de la taxe professionnelle, les budgets sont difficiles à mettre en œuvre. Les collectivités privilégient donc plutôt le maintien dans l'emploi de leurs agents et l'aménagement des postes de leurs salariés.* »

Dominique Savary est directeur du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes (1). Il travaille en partenariat avec les Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), dont la mission est de favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap dans la fonction publique et d'aider à leur maintien

dans l'emploi. LE FIPHFP perçoit les contributions des employeurs publics ne remplissant pas l'obligation légale d'emploi de personnes handicapées et finance des aides permettant l'insertion de personnes handicapées dans l'emploi. « *L'autre difficulté, c'est le maintien de l'emploi avec la réforme des retraites qui impacte les collectivités* », reprend Dominique Savary. « *Tout l'enjeu est d'expliquer l'intérêt de l'embauche de la personne handicapée, construire quelque chose autour de la compétence et essayer de convaincre.* » Pour cela, le CGFPT travaille avec des médecins du travail, des préventeurs (ingénieurs en prévention), des psychologues du travail et les études de postes sont réalisées avec ergonomes et ergothérapeutes.

Une cellule « accessibilité »

« *L'emploi des personnes handicapées est avant tout une vraie politique publique*

Le Conseil général mise sur l'insertion

De son côté, le Conseil général dépasse l'obligation légale d'emploi (6,1 %), chiffre qui tient essentiellement à l'intégration de deux établissements dont la mission est de favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés : l'Entreprise adaptée départementale (ex-Atelier protégé départemental) et l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT, ex-Centre d'aide par le travail). « *Deux établissements qui proposent aux personnes handicapées une activité professionnelle et un accompagnement adaptés à leur situation, leurs difficultés mais aussi leur potentiel* », explique la direction des Ressources humaines du Département.

qui a du sens. On laisse trop de personnes RQTH sur le chemin. Mais la reconnaissance RQTH est une démarche personnelle, individuelle. Nombre de salariés, atteints de handicaps pas forcément visibles, pourraient la faire mais ne la font pas. Pourtant il y aurait intérêt, c'est un moyen de les protéger », regrette Dominique Savary.

Autre chantier en cours : celui de la mise aux normes de l'ensemble des Établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public en application des nouvelles règles d'accessibilité des locaux qui devra être effective au 1^{er} janvier 2015. « *Nous avons créé une "cellule accessibilité". Avec un architecte et un juriste pour des conseils et pour mobiliser les aides prévues. Reste qu'il faudra trouver les moyens de réaliser cette accessibilité pour tous, qui outre les bâtiments, concerne aussi l'ensemble de la voirie.* »

(1) Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes gère les collectivités de plus de 20 salariés, à l'exception de la mairie de Dax, de la mairie de Mont-de-Marsan et du Conseil général qui ont leurs propres services dédiés.

Musique pour tous

Le Conservatoire des Landes a créé un pôle ressource autour d'un professeur expérimenté pour permettre à tous les enseignants d'être en capacité d'accueillir des enfants handicapés.

L'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, c'est aussi l'accès à la culture. Au Conservatoire des Landes, l'accueil de tous les publics est une préoccupation majeure. « *Mais pas question d'accueillir pour mettre en situation d'échec* », précise Alain Bonte, directeur du Conservatoire départemental. « *Nous avons donc aménagé un cursus spécifique et mis en place un pôle ressource pour que tous les professeurs puissent trouver des solutions pour adapter leur enseignement à l'enfant en situation de handicap.* »

L'arrivée il y a un an de Patrick Guillem, professeur de guitare doté d'une solide expérience auprès de public en situation de handicap, a concrétisé cette volonté. Pas question d'envisager un enseignement spécialisé. « *S'il y a une personne spécialisée, tous les enfants sont orientés vers le spécialiste. Et avec notre géographie et la multiplicité des lieux d'enseignement du Conservatoire, c'est impossible.* » Il s'agit d'apporter de l'aide au professeur volontaire qui n'est pas formé au handicap. Pour les enfants, un cursus spécifique a été mis en place, « *cursus qui n'est pas obligatoire, ce serait discriminant. Et qui se calque sur le cursus traditionnel. Avec la mise en place d'un projet pédagogique individualisé car il y a différents handicaps, prenant en compte la famille, le corps médical et l'équipe pédagogique* », reprend le professeur.

Échapper à la facilité

Pour Patrick Guillem, il faut sortir des schémas traditionnels, de la facilité qui fait rimer handicap avec cours collectif de percussions « *Trop*



Professeur de guitare, Patrick Guillem propose des projets pédagogiques individualisés

facile ! » Chaque enfant doit pouvoir accéder à la pratique dont il rêve « *Impossible ? Tant qu'on n'a pas essayé, mis en œuvre les moyens, cherché des solutions, rien n'est impossible !* » Les envies des enfants atteints de handicap sont à prendre en compte, au même titre que celles de tous les enfants. C'est désormais une réglementation. « *Mais l'aspect culturel passe toujours en dernier lieu. Pourtant, la personne handicapée est un citoyen aux désirs comme les autres.* »

Quel que soit le handicap, aussi lourd soit-il, il doit y avoir une réponse, des instruments adaptés. « *Mais pour cela il faut une demande* », reprend Alain Bonte. « *Car trop souvent le public ne vient pas parce qu'il se sent exclu de fait.* » Créer les conditions nécessaires à l'enseignement de la musique pour tous ne suffit pas. Il faut le faire

savoir. Informer les représentants des associations de handicapés, les responsables d'IME. « *C'est à travers la demande que nous pouvons trouver la réponse adaptée au handicap.* »

Le Conservatoire en bref

Présent sur l'ensemble du département avec 10 antennes et un maillage via les communes adhérentes, le Conservatoire compte 24 lieux d'enseignement et 110 professeurs.

www.conservatoire40.fr

Domolandes suscite la création d'entreprises

Domolandes initie la première édition du concours national de la création d'entreprises dans le domaine de la construction durable. Une véritable première sur cette thématique porteuse d'innovations.



Au salon de l'habitat à Bordeaux, Domolandes a signé un partenariat formation avec le centre de ressources régional « Construction durable et performance énergétique en Aquitaine »

L'appel à candidatures a été effectivement lancé début janvier 2012. Il s'adresse à l'ensemble de la filière du BTP pour peu qu'elle évolue vers l'écoconception, aux entreprises, aux architectes et bureaux d'études, aux fabricants de matériaux et d'équipements, aux universitaires... En résumé, aux porteurs de projets (créateurs

ou jeunes entreprises de moins de 3 ans) qui souhaitent concrétiser un projet innovant dans le domaine de la construction durable.

« Ce concours a pour but de favoriser la création et le développement des entreprises déclinant des initiatives innovantes. À ce titre, il s'inscrit dans nos missions », indique Jean Borghetti,

La pépinière démarre

« On est dans une phase d'envol, les deux premiers occupants de la pépinière s'installent. Il s'agit d'Aquitaine B Bio Énergie, un cabinet d'experts en rénovation énergétique et Boiclimatic, une petite entreprise de menuiserie-charpente bois qui développe un concept de murs panneaux. Sur ces deux projets, TecGeCoop participe à l'accompagnement des créateurs. » Pierre Save, responsable de la pépinière

responsable marketing et communication de Domolandes, le pôle de la construction durable implanté sur la zone Atlantisud.

Le dépôt des candidatures s'achève le 30 avril et donnera suite à une présélection puis les candidats se présenteront devant un jury de professionnels, d'experts de la filière bâtiment et de personnalités de la construction durable qui se prononcera définitivement à la rentrée et primera 3 lauréats.

Attirer de jeunes pousses

« Le concours décernera un prix de la création d'entreprise, un prix développement d'entreprise et une mention spéciale du jury. Il prévoit une dotation de 90 000 €, soit 15 000 € par lauréat et par catégorie. Une somme doublée si le porteur de projet s'installe sur site. C'est un moyen d'attirer les créateurs et jeunes entreprises sur la zone d'activités Atlantisud et de les faire bénéficier de l'expertise de Domolandes », poursuit Jean Borghetti. D'ores et déjà, une cinquantaine de demandes de renseignements sur ce premier concours national a été enregistrée. Preuve que la motivation des porteurs de projets est bien présente.

Pour en savoir plus :
www.domolandes.fr

« Les entrepreneurs parlent aux entrepreneurs »



Jean Fone Tchoura

3 questions à Jean Fone Tchoura, directeur général de la société publique locale Domolandes

Où en est Domolandes aujourd'hui ?

Tout d'abord, l'année 2011 a été intense pour Domolandes. Nous avons installé notre siège sur la zone d'activités Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne (voir XLandes N°18). Nous avons surtout tissé des liens avec l'ensemble des acteurs qui ont à voir avec le développement économique et singulièrement avec les partenaires du secteur de la construction durable. Nous avons la volonté de travailler avec tous, qu'il s'agisse des universitaires et chercheurs, des chambres de commerce et d'industrie, des agences

d'aide à l'innovation, des pôles de compétitivité... Nous souhaitons être une référence et le point d'entrée pour toute création ou consolidation d'entreprises dans le domaine de la construction durable. Domolandes se positionne comme un guichet unique capable de conseiller en amont puis de diriger chaque porteur de projet vers le bon interlocuteur technique, financier...

Aujourd'hui, nous sommes reconnus et intégrés dans les réseaux régionaux et nous partageons des projets ensemble. Par exemple, un groupe de travail fonctionne avec Xylo-ingénierie et réunit le pôle de compétitivité Xylofutur,

Innovalis, Aquitaine Valo, la Chambre régionale de commerce et d'industrie... Chaque compétence est représentée et celle de Domolandes est de favoriser l'industrialisation des projets.

Comment vous définissez-vous par rapport aux porteurs de projets ?

Nous avons vocation à devenir une technopole à l'instar de l'Agropole d'Agen. C'est un travail de longue haleine car pour monter une technopole, il faut 20 ans. Cela étant, nous y croyons parce qu'il y a un réel besoin en matière de construction durable. La société évolue sur ces questions et il y a donc des projets innovants à concrétiser dans ce secteur. En général, je dis aux porteurs de projets : « Lancez-vous, il n'a jamais été aussi facile de créer et d'innover que maintenant. Nous vous apportons un ensemble d'éléments rassurants sur tous les aspects de la création et de l'innovation grâce à un accompagnement de A à Z. » Je veux leur dire que nous sommes là pour les aider à se développer et à construire leur projet car nous avons un outil très performant et c'est Domolandes. J'ajouterai un autre point important, nous sommes des entrepreneurs parlant à des entrepreneurs.

Comment est perçu ce discours ?

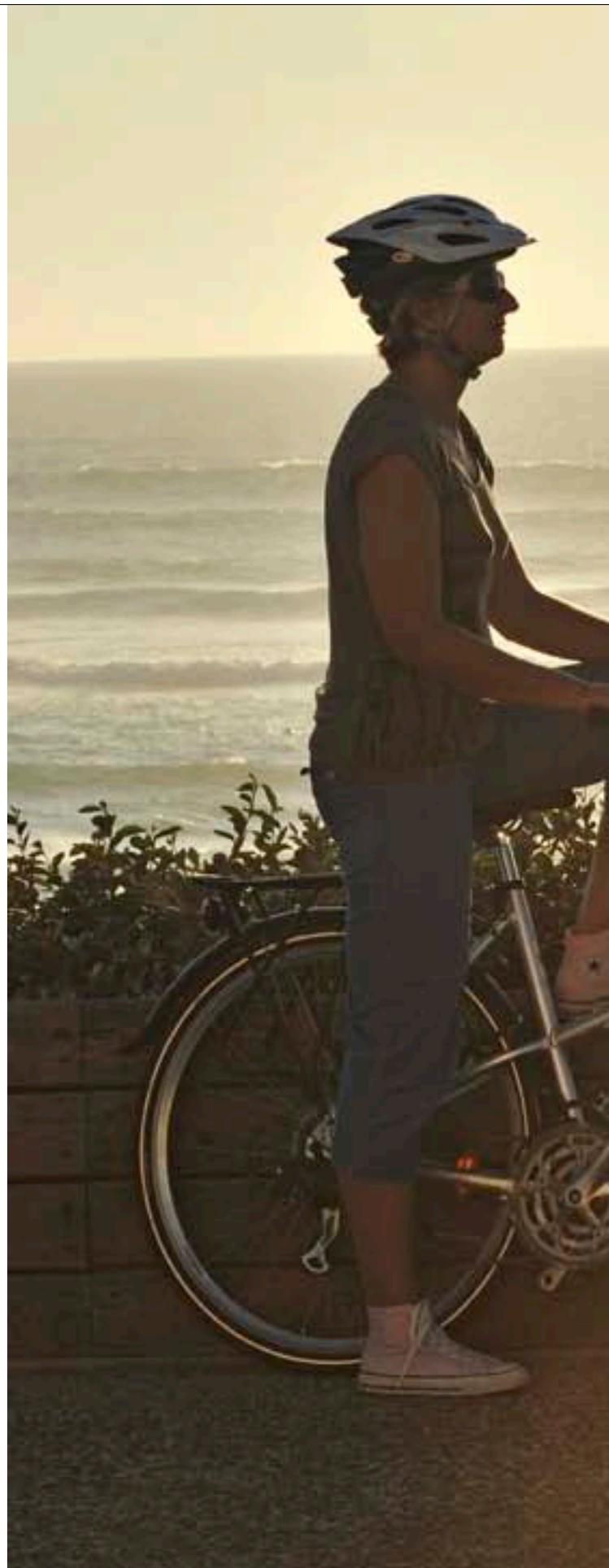
Plutôt bien. On commence à implanter des entreprises. Nous avons une vingtaine de dossiers en cours d'instruction, ce qui représente environ 70 emplois. C'est bien là notre objectif : concrétiser les projets pour créer de l'emploi. Pour l'heure, nous sommes dans notre feuille de route.

Sur la route de la Vélodyssée

L'Eurovéloroute n° 1 est la plus longue véloroute en Europe. Elle relie le Cap Nord en Norvège à Sagres au Portugal. La partie française de l'itinéraire, dénommée « Vélodyssée » sera officiellement ouverte le 30 juin. Elle relie Roscoff dans le Finistère à Hendaye, dans les Pyrénées-Atlantiques, soit 1 210 kilomètres. Sur les 162,6 kilomètres de la portion landaise, reliant Biscarrosse à Tarnos, le Conseil général s'investit aux côtés des communautés de communes littorales pour financer et coordonner la mise en œuvre d'un itinéraire continu et de qualité.

Entre 2009 et 2011, le Département a octroyé près de 1,2 M€ d'aides financières pour aménager la Vélodyssée sur plus de 92 kilomètres.

Reportage photographique de Sébastien Zambon/CG40 et J. Damase/CDT des Landes







La politique cyclable du Département a permis de rénover près de 100 kilomètres d'itinéraires et de créer plus de 80 nouveaux kilomètres portant le réseau cyclable départemental à environ 350 kilomètres

Le réseau d'itinéraires cyclables passe au statut de Voie verte en partageant l'espace avec d'autres modes doux de déplacement



Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

DÉCENTRALISATION : CHEF-D'ŒUVRE EN PÉRIL

La décentralisation a trente ans. Alors qu'elle devrait aujourd'hui entrer dans un nouvel âge synonyme d'approfondissement et de progrès, la droite la déstabilise et culpabilise ses acteurs.

En effet depuis 2004 (acte 2 de la décentralisation), l'État renvoie aux collectivités locales des pans entiers de ce qu'il ne peut plus financer. Réforme territoriale, après réforme fiscale, les collectivités, principalement les départements et les régions, fautifs d'être majoritairement à gauche, sont devenues les souffre-douleur de cet État impécunieux.

Bien qu'elles aient durant ces trente années démontré leur capacité à moderniser les services publics locaux et aménager le territoire, elles sont accusées aujourd'hui, par le Président de la République de creuser le déficit et la dette de la France.

Mais la dette publique française est d'abord celle de l'État (79,4 %) alors que celle des collectivités ne pèse que faiblement (9,1 %). Et les collectivités doivent respecter des règles budgétaires strictes : elles sont soumises à une forme de règle d'or puisqu'elles doivent présenter un budget en équilibre et qu'elles ne peuvent avoir recours à l'emprunt que pour financer leurs investissements.

Pourquoi un tel acharnement à contraindre toujours plus ces acteurs locaux qui sont pourtant aujourd'hui le moteur de l'investissement public (75 % des dépenses), porteur de croissance et d'emploi ?

L'année 2012 s'ouvre sur des budgets locaux très contraints alors que les collectivités locales doivent augmenter leurs efforts en direction des populations les plus fragiles en ces temps de récession. Ainsi, les Départements voient croître leurs dépenses sociales. Parallèlement, les recettes dont bénéficient les collectivités sont figées : la réforme de la taxe professionnelle de 2010 qui a amputé de 80 % l'assiette du principal impôt local, a rendu leurs ressources moins flexibles et l'État a gelé les dotations jusqu'en 2013.

Le Département des Landes a adopté son budget 2012 en maintenant, néanmoins, son niveau d'investissement, sans augmenter la pression fiscale sur les Landais. Le soutien aux communes, bien que allégé s'accompagne dorénavant d'une prise en compte de leurs capacités financières et de leurs charges, par la mise en place d'un coefficient de solidarité départemental.

Aux coups de boutoir, nous répondons par les seules armes qui valent la justice et l'égalité en espérant que l'espoir décentralisateur refasse surface rapidement, afin que le Département puisse poursuivre ses actions de progrès au service des Landes et des Landais.

Xavier Fortinon

GROUPE

Parti Communiste

ENDETTEMENT, FISCALITÉ, DÉMOCRATIE

Confrontés à une grave crise de la dette publique, les gouvernements européens n'ont d'autres réponses que des plans d'austérité qui entraînent une détérioration des conditions de vie de la très grande majorité des populations. Ils « oublient » d'analyser les choix économiques communautaires et nationaux des 25 dernières années, ainsi que, pour notre pays, la politique fiscale de ces 5 dernières années.

En effet, comme le souligne le SNUI (Syndicat National Unifié des Impôts), « de 2007 à 2011, cela a été la fête pour les plus riches » ; certes il y a eu 4,5 milliards d'€ de prélèvements d'un côté, mais aussi 7 milliards d'euros d'allègements de l'autre. A cela s'ajoute une taxation des entreprises en net recul : 3,8 milliards d'€ en moins en 2012 par rapport à 2007.

En prime, si l'on peut dire, les banques et le secteur financier gardent les mains libres pour poursuivre leurs activités spéculatives (sans craindre les menaces du « moralisateur du capitalisme mondialisé »).

C'est pourquoi un collectif national pour un audit citoyen de la dette publique a été constitué pour poser des questions fondamentales et y répondre :

- Avons-nous vécu au-dessus de nos moyens ?
- Les cadeaux fiscaux et sociaux aux multinationales et aux plus riches ont-ils asséché les budgets ?
- La dette publique a-t-elle été contractée dans l'intérêt général ?
- Pourquoi, en cette année 2012, les collectivités sont-elles confrontées à la raréfaction et au surenchérissement du crédit ?...

Le débat de fond entre citoyens, élus locaux et responsables de l'État devrait s'engager et traiter des problématiques essentielles : les modalités de recours à l'emprunt pour les collectivités, le rôle de l'État en matière de financement des investissements publics (les collectivités territoriales en assurent plus de 70 %), la maîtrise de la dette publique.

GROUPE

Union de la Droite républicaine et des Indépendants

EXPLICATION DE VOTE

Les 26 et 27 mars derniers, l'Assemblée départementale a étudié et voté le budget primitif du Conseil général. Le groupe minoritaire a fait le choix de s'abstenir. Un choix qui se veut responsable et honnête.

Responsable et honnête en effet, car il convient de ne pas confondre la politique nationale et la politique locale dans son acception la plus noble. Il faut avoir le courage de reconnaître des choix de gestion qui privilégient l'intérêt général et qui rejettent toute inspiration idéologique partisane. Le groupe UDRI s'inscrit dans cet état d'esprit. L'actuelle opposition nationale (socialistes et alliés) aurait bien été inspirée, durant la présente mandature, d'adopter la même attitude.

Explication de vote du Groupe de l'Union de la Droite Républicaine et des Indépendants (Alain Dudon, Pierre Dufourcq, Michel Herrero, Jean Pétrau).

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, Durant cette session, vous nous avez dégagé l'horizon pourtant obstrué par des nuages chargés d'électricité.

Nous avons été émerveillés devant l'assurance et l'enthousiasme véhiculés par la majorité départementale... à écouter vos discours vertueux et votre capacité déclarée à résoudre toutes les problématiques sociétales... apparemment insurmontables par la majorité nationale sortante.

Nous avons une hâte relative à vous voir au volant du gouvernement avec un véhicule cabossé à la réserve en carburant limitée.

À vous écouter, nous avons compris que votre bonheur attend tout simplement d'être cueilli.

De se priver de Monsieur Hollande et de ses soutiens serait sacrilège pour la France et pour le département des Landes cela s'entend.

Si nous étions inconséquents, nous pourrions vous rejoindre pour dire : vivement demain... à la pêche aux surprises !!!

À vrai dire, nous ne sommes pas pressés de voir provoquer une alternance durable. Nous vous souhaitons juste un simple passage à la direction du pays pour refroidir des egos incandescents.

Dans ce contexte politique embrouillé... où le militantisme politique s'impose au réalisme et dans le prolongement des votes de soutien que nous avons apportés durant ce BP 2012, nous nous abstenons. La décision du groupe n'a rien d'original : la gestion a des passages obligés... nos convictions aussi !!! »

Le Polar se met au vert

Le romancier Marin Ledun est en résidence de soutien à l'écriture pendant trois mois. L'occasion de rencontres avec des lecteurs et des lycéens, d'ateliers d'écriture et d'animation de débats dans le cadre du salon « Le Polar se met au vert ».

© Jean-Bernard Nadeau-Agence Opale



Marin Ledun sera présent au Salon des littératures policières de Vieux-Boucau

Son domaine littéraire ? Le roman noir. « Un roman de critique sociale. Vraiment dans l'actualité. C'est une littérature forte aujourd'hui pour parler du monde. » Pour Marin Ledun, le roman noir, c'est « parler du réel en construisant des fictions. » L'auteur, originaire d'Ardèche, est installé à Soustons depuis 2007. « Le hasard. Un bel endroit où vivre. »

Son huitième roman *Dans le ventre des mères* (éditions Ombres noires) sortira en septembre prochain, et il y a quelques jours c'est un quatrième roman pour la jeunesse, *Luz* (collection Rat noir chez Syros), qui est paru. Docteur en communication, il signe aussi des essais et on peut entendre une pièce radiophonique, *Fractale*, réalisée en 2010 pour France Culture.

Ni essayiste, ni philosophe, l'écrivain de roman noir selon Marin Ledun, « questionne le monde, en racontant

des histoires. » Des fictions qui se nourrissent de ses préoccupations et particulièrement « ces mutations générées dans la consommation et le monde du travail. Ce qui m'intéresse c'est le processus de marchandisation de la vie d'une manière générale, ce qu'il entraîne comme changement de représentation du monde. »

« Les lieux sont des personnages »

Du roman en cours d'écriture, nous ne saurons que sa situation géographique. « Il se trame entre Landes et Pays basque. Mais vous savez, pour moi les lieux sont des personnages à part entière. » Rendez-vous probablement en 2013 pour la lecture. En attendant, on pourra rencontrer Martin Ledun lors de ses interventions publiques dans le cadre du salon du Polar et des rencontres et débats organisés dans les médiathèques de MACS.(1) « Ça fait partie du métier d'écrivain. On n'est pas seul dans sa tour d'ivoire, pas coupé du monde, pas en marge. » Pour l'écrivain, participer à des débats, mener des ateliers d'écriture, animer des rencontres non seulement « c'est le boulot mais c'est aussi une stimulation. Ainsi en milieu scolaire, les réactions des enfants, des adolescents sont riches. Elles me permettent par exemple de découvrir des facettes de mes personnages. »

C'est la deuxième fois qu'il participe au salon du Polar. « Une initiative à souligner, car c'est un événement culturel dans le genre du polar. Autour d'une équipe qui connaît vraiment bien cette forme de littérature, qui fait du bon travail dans les médiathèques. Il y a une vraie politique du livre, une connaissance des auteurs, de leurs livres. »

(1) Marenne Adour Côte-Sud

« Le Polar se met au vert », le salon des littératures policières à Vieux-Boucau

Les 18 et 19 mai

De 10 h à 19 h à la Maison des Clubs de Vieux-Boucau

Rencontre d'une trentaine d'auteurs de polars et d'illustrateurs de bande dessinée : Raul Argemi (Argentine), Alexis Aubenque, Yal Ayerdhal, Jean-Luc Bizien, Max Cabanes, Frantz Delplanque, Michel Embareck, Sébastien Gendron, Marin Ledun, Miceal O'Griafa, Romain Slocombe, Danielle Thiéry...

Cette 4^e édition fera la part belle au thème « Polar & Musique » avec une conférence animée par DJ Duclock, ancien disquaire et Christophe Dupuis, formateur en roman policier, une table ronde où débattront entre autres Michel Embareck, critique rock et Frédéric Houdaille des éditions La Tengo pour sa collection "Mona Cabriole - Polar & Rock'n'roll" et enfin un concert.

Jusqu'au 31 mai, vous pourrez découvrir ou redécouvrir cette littérature dans 11 bibliothèques de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud : rencontres d'auteurs, d'illustrateurs, projections cinématographiques, ateliers-jeux pour les plus jeunes...

Programmes complets sur landes.org/le-polar

Arte Flamenco 2012 : un vent de liberté

Quand l'Andalousie pointe sa corne à Mont-de-Marsan, cela donne Arte Flamenco qui se déroulera du 2 au 7 juillet. Une invitation à voyager au cœur de la culture gitane, particulièrement à l'honneur pour cette 24^e édition.



© Jean-Louis Dizert

Manuela Carrasco, sur scène le vendredi 6 juillet, animera la Master class de baile

On ne naît pas aficionado. On le devient. Et qui fréquente l'art gitan, ne peut rester insensible à l'expression des voix, des corps qui chantent et dansent le flamenco... Qui se laisse envahir par les émotions finira par ressentir. Alors le flamenco vibre et déploie ses nuances sans jamais se dévoiler totalement. Indomptable, jamais convenu, toujours libre !

C'est bien la couleur imprimée dans la programmation 2012 du festival organisé par le Conseil général des Landes. Le ton sera donné par un spectacle d'ouverture grand format du Ballet Flamenco de Andalucía, autant dire un

sommet du genre, dans un spectacle intitulé *Metáfora*, première création du danseur et chorégraphe Ruben Olmo. « *Il y aura un corps de ballet de 20 artistes avec des décors et des costumes magnifiques* », s'enthousiasme déjà Sandrine Rabassa.

Parmi les temps forts du festival, la directrice artistique du festival évoque La Niña de los Cupones, une danseuse transcendant sa surdité, dont le nom évoque les vendeurs ambulants de billets de loterie, et La Tremendita, chanteuse de la nouvelle génération dont le spectacle accueille en tant qu'artiste invitée, la grande bailoara Rocío Molina.

Programmation

LUNDI 2 JUILLET

Espace François-Mitterrand

« *Metáfora* »

Ballet Flamenco de Andalucía avec Pastora Galván et Rocío Molina (artistes invitées)

MARDI 3 JUILLET

Café Cantante

« *Sorda, flamenco puro en lengua de signos* »

La Niña de los Cupones

« *A tiempo* »

La Tremendita et Rocío Molina (artiste invitée)

MERCREDI 4 JUILLET

Théâtre municipal

« *Los Músicos de Brenes* »

spectacle familial Cie Buho y Maravillas

Café Cantante

« *Homenaje a los grandes* »

La Farruca

JEUDI 5 JUILLET

Café Cantante

« *El Parque de María Luisa* »

Riqueni et Ana Perez (artiste invitée)

« *De Santiago a la Plazuela. Homenaje à Moraito Chico* »

La Macanita, Jesús Méndez et María del Mar Moreno (artiste invitée)

VENDREDI 6 JUILLET

Café Cantante

« *ENCANTADOS* »

David Lagos et El Londro

« *Suspiro flamenco* »

Manuela Carrasco

SAMEDI 7 JUILLET

Cantante Gourmand

avec le concours de Christophe Dupouy, chef étoilé du restaurant Les Clefs d'Argent à Mont-de-Marsan

Familia de los Reyes

Programmation complète sur

arteflamenco.landes.org

Rejoignez-nous



© Miguel Ángel González

Le Ballet Flamenco de Andalucía fera l'ouverture le lundi 2 juillet à l'Espace François-Mitterrand

Puis viendra l'hommage aux grands du flamenco avec La Farruca dont la prestation sera suivie d'un échange avec le public. Il faut noter aussi le retour sur scène de Riqueni, virtuose de la guitare qui « *parrainera* » Ana Perez, une jeune danseuse française.

Surtout, l'âme de Jerez sera représentée par trois de ses enfants les plus talentueux, les chanteurs Jesús Méndez et La Macanita et la danseuse María del Mar Moreno. Encore Jerez avec David Lagos et la grande soirée du vendredi avec Manuela Carrasco qui personnifie la pureté et la force de la danse gitane et qui animera exceptionnellement la Master class de baile. Citons également le dîner gastronomique de clôture qui sera épicé par le spectacle de la Familia de los Reyes (Juan de los Reyes et ses deux filles), un flamenco festif et familial comme il était de tradition à l'origine.

Mont-de-Marsan, terre d'élection du flamenco

Les quelques exemples issus de cette programmation de choix seront complétés par les stages, soit une trentaine de cours quotidiens de danse, de chant, de musique... dispensés par des professeurs et artistes espagnols.

Le festival accueille aussi les arts plastiques et la photographie à travers des

expositions évoquant encore et toujours la tradition flamenca. En même temps, on retrouvera les soirées bodega qui offrent des spectacles gratuits y compris pour le jeune public, les scènes ouvertes et les spectacles de rue dans le centre de Mont-de-Marsan, le paseo flamenco dans les cafés et restaurants de la ville.

Chaque année, la greffe andalouse prend un peu plus à Mont-de-Marsan. L'édition précédente de Arte Flamenco a rassemblé 30 000 visiteurs. « *Sur l'ensemble du festival 2011, nous avons noté un niveau de fréquentation de + 34 % par rapport à 2010. Nous fidélisons un public départemental et régional avec une bonne fréquentation des régions proches et bien sûr un public d'aficionados très européen qui se déplace au gré des festivals. Mais il ne s'agit pas d'un festival élitiste, nous nous adressons à tous les publics* », souligne Sandrine Rabassa.

La version 2012 s'avère particulièrement intéressante avec une fréquentation attendue encore en hausse. Arte Flamenco est véritablement la manifestation emblématique de l'été landais. Comme quoi, la culture flamenca tellement traditionnelle et identitaire résonne au-delà de ses frontières, sait se régénérer en touchant à l'émotion authentique.

Infos pratiques

Achat des places et des abonnements :

- **sur arteflamenco.landes.org**
Païement en ligne sécurisé avec deux possibilités : impression des billets à votre domicile ou retrait des places le soir du spectacle au Village du Festival.

- auprès des points de vente des réseaux de distribution :

- **Ticketnet** (E.Leclerc, Auchan, Virgin Megastore, Cora, Cultura, Galeries Lafayette, Le Progrès de Lyon). Liste des magasins participants sur ticketnet.fr ou au 0 892 390 100 (0,34 €/min)
- **France Billet** (Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché). Liste des magasins participants sur fnac.com, carrefour.fr, francebillet.com ou au 0 892 68 36 22 (0,34 €/min)

Hormis les spectacles présentés à l'Espace François-Mitterrand, au Café Cantante et au Théâtre municipal, les autres éléments de programmation sont en accès libre et gratuit.



● 20 AVRIL
BROCAS

● 21 AVRIL
BÉLIS

● 22 AVRIL
LABRIT

**Chloé Lacan en concert
chez l'habitant**

L'ancienne chanteuse et comédienne du groupe « *La Crevette d'Acier* » est désormais seule sur scène avec un piano et son accordéon. Dans son

spectacle mêlant burlesque et sentimental, elle endosse tour à tour les costumes de diva, clown ou rockeuse. Un mélange des genres tout en pudeur et fantaisie, et quelques coups de gueule pour expulser ses angoisses.

Renseignements et réservations auprès de **Musicalarue** au 05 58 08 05 14

Chloé Lacan sera aussi en concert le 28 avril à Toulouzette.

Réservations auprès d'**Entracte aux villages** au 05 58 97 92 42

● 27 AVRIL À CALLEN
CALLEN

● 28 AVRIL À CANENX-ET-RÉAUT
CANENX-ET-RÉAUT

● 29 AVRIL À MAILLÈRES
MAILLÈRES

Karimouche en concert chez l'habitant



Sa pause « *P'tit kawa* » l'a fait connaître du grand public. Le reste de son répertoire se situe dans la même dynamique. Ses compositions sont réjouissantes et fraîches, sur des rythmes enlevés qui donnent envie de s'extirper de son fauteuil pour bouger et chanter en chœur ! Avec son timbre de voix accrocheur, Karimouche est indéniablement une chanteuse qui ne laisse pas indifférent.

Réservations auprès de **Musicalarue** au 05 58 08 05 14

● 4 MAI

SAUBRIGUES

Les « Delinquante »

Céline « *la grande* » et Claire « *la p'tite* » ont le charme enjôleur des chipies croustillantes et malicieuses jouant à l'envie les chieuses piquantes, les boudeuses attirantes ou les bourgeoises provocantes. Leurs chansons épinglent les hommes dans leurs petits travers quotidiens avec un brin de tendresse et d'humour.

Né en terre de troubadours, le duo promène ses instruments, son sourire et sa guinguette décalée, déposant au passage de délicieuses petites bulles de fraîcheur et de gaieté qui ressemblent au bonheur simple des choses partagées.

Réservations auprès de la **Scène aux champs** au 05 58 77 99 13

● 27 AVRIL

DAX

Chanson Plus Bifluorée

Le trio composé de Sylvain Richardot, Xavier Cherrier et Michel Puyau fête ses 25 ans de carrière. Deux heures de spectacle où l'humour est un fil rouge, l'inventivité une règle d'or et l'émotion un supplément d'âme. Dans un art consommé de la parodie, un voyage polyphonique à travers les styles.

Réservations à la **Régie des Fêtes de Dax** au 05 58 909 909

● 28 ET 29 AVRIL

MORCENX

Festives 2012



Ambiance festive pendant deux jours dans les rues de Morcenx, animées par des déambulations et représentations gratuites, pour les petits et les grands. Au programme notamment : « *On the road toujours* » - Compagnie Louise Rafale ; « *La Tête dans le Bocal acte II* » - Compagnie du deuxième ; « *Les Demi-Frères Grumaux* » - Compagnie Carnage production ; « *Le Savonnier* » avec David Pages ; « *Les Montagnards* » - Compagnie Les Crakés ; « *Diego Yucatan* » - Compagnie Mathieu Moustache ; « *Magic Cooker 13* » - Compagnie Jamais Trop Tard ; « *Comédie Equestre Tzigane* » - Compagnie Werdyn, etc.

Renseignements auprès de l'**Office de tourisme de Morcenx** au 05 58 04 79 50

● 11 MAI

DAX**Le Carré curieux**

Avec ce quatuor d'athlètes bien accordés, formés à l'Ecole supérieure du cirque de Bruxelles, le diabolo devient toupie volante, la balle lancée fuit la ligne droite, le mât se libère de ses haubans créant des suspensions éphémères, le monocycle dissimulé transforme son cavalier, des créatures fantastiques flottent... Entre prouesses physiques et magie des images, un dialogue insolite et joyeux, un univers circassien et théâtral follement ludique. Un spectacle pour tous publics, dès 6 ans. Par la compagnie Carré Curieux Cirque Vivant ! Proposé par les Amis du théâtre

Réservations à la Régie des Fêtes de Dax au 05 58 909 909



● 22 MAI

MONT-DE-MARSAN**Elie Semoun**

Après le succès de son one-man show *Merki*, l'humoriste Elie Semoun revient sur scène avec *Tranches de Vies*, un nouveau spectacle mis en scène par Muriel Robin.

Réservations à la Boutique Culture de Mont-de-Marsan au 05 58 76 18 74

● 13 MAI

MIMIZAN**Trio BFG**

Le Trio BFG est une formation inédite composée de personnalités emblématiques du jazz - Emmanuel Bex à l'orgue Hammond, Glenn Ferris au trombone et Simon Goubert à la batterie - pour un concert furieux, endiablé et décoiffant !

Renseignements et réservations au Théâtre Le Parnasse : 05 58 09 93 33

Plus d'infos : www.landes.org

Pour circuler dans la convivialité et faire des économies, pensez covoiturage ! Rendez-vous sur www.covoituragelandes.org

LE POLAR se met au vert

SALON DES LITTÉRATURES POLICIÈRES > 4^e édition

18-19 mai 2012

Vieux-Boucau > maison des clubs

Entrée gratuite



landes.org/mediatheque

 Rejoignez-nous



Médiathèque
départementale
des Landes

Le Festival international de Céramique aux couleurs du Brésil contemporain

Le XV^e Festival international de Céramique invite à découvrir l'art de la poterie et de la céramique du Brésil du samedi 26 au lundi 28 mai, à l'abbaye d'Arthous à Hastingués. Un rendez-vous à ne pas manquer dans un cadre magique !

Quel plus bel écrin pour présenter l'art de façonner la terre et la glaise que l'abbaye d'Arthous, centre départemental du patrimoine, qui met en valeur les éléments patrimoniaux du territoire. Pour autant, le centre départemental d'Arthous a vocation à créer des ponts entre le patrimoine et la création contemporaine et à développer les échanges à travers des rencontres avec les artistes céramistes internationaux.

Après l'Algérie, la Chine, le Togo et l'Inde, pour sa quinzième édition, le Festival international de Céramique investira donc les lieux et donnera carte blanche à Inès Antonini, sculptrice contemporaine tout droit venue du Brésil et invitée d'honneur de la manifestation. Elle exposera ses œuvres et animera sur place des stages destinés aux céramistes professionnels.

Trois jours d'activités intenses

Plusieurs événements rythmeront les trois jours du Festival : des ateliers d'initiation pour enfants, des animations musicales et déambulations dans le village des exposants, des conférences animées entre autres par Inès Antonini, une exposition de photographies sur le thème du Brésil et surtout le marché des céramistes, le plus important marché professionnel d'Aquitaine drainant des artistes

© Louise Gardelle



Inès Antonini, sculptrice brésilienne, invitée du Festival.

français et européens... et pour l'occasion une exposition-vente d'objets produits par des artisans brésiliens.

En parallèle, l'église Sainte-Marie d'Arthous accueille du 18 mai au 16 septembre, les pièces de Jean-Pierre Viot, céramiste réputé, au travail résolument contemporain.

Le rendez-vous d'Arthous, créé par le Département en partenariat avec l'association Terres d'Aquitaine, permet de faire se côtoyer des professionnels

de haut niveau et des amateurs et de favoriser les dialogues et les échanges artistiques.

Les visiteurs ne s'y trompent pas. L'an dernier, près de 7 000 visiteurs sont venus découvrir l'art traditionnel mais toujours créatif de la poterie et de la céramique.

Renseignements :
landes.org/festival-ceramique
 ou 05 58 73 03 89

ARTE FLAMENCO

MONT / DE / MARSAN
2 / 7 JUILLET 2012



arteflamenco.landes.org



Rejoignez-nous



INSTITUTO ANDALUZ DEL FLAMENCO
CONSEJERÍA DE CULTURA



un événement
Télérama



Conseil
Général
des Landes